



**PROCÈS-VERBAL  
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS  
DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2018 À 18H30  
AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE  
1025, RUE DES COLIBRIS, VILLE STE-CATHERINE (QUÉBEC) J5C 1P5**

---

**PRÉSENCES:**

Voir la liste des noms et signatures ci-jointe

Était aussi présente, madame Isabelle Villiard, directrice

**1. Ouverture de l'assemblée générale**

Ouverture de la séance à 18:34

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Poyeau et appuyée par Mme Lafond.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2017**

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. Arseneault et appuyée par M. Burbridge .

**4. Mot de la direction, madame Isabelle Villiard**

Mme Villiard souhaite la bienvenue aux nouveaux parents. Elle présente le thème de cette année « Partons à l'aventure et découvrons nos trésors ». Elle explique les problèmes vécus avec l'informatique à la CSDGS. Elle parle également de la belle équipe de l'Odysée et du projet éducatif. Les valeurs qui seront à l'honneur cette année, le plaisir, le respect et l'ouverture.

**5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents**

**5.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection**

Mme Leblanc tient le rôle de présidente d'élection.

**5.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection**

Mme Auger accepte de tenir le rôle de secrétaire d'élection.

**5.3 Procédures de mises en candidature au conseil d'établissement**

Trois personnes doivent être élues pour un mandat de 2 ans. À raison de quelques rencontres par année.

**5.4 Élection des parents au conseil d'établissement**

Les trois parents élus par acclamation sont : Mme Lafond, Mme Descart et Mme Poyeau.

### **5.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents**

Mme Descart est élue à l'unanimité au poste de Déléguée au comité de parents et Mme Lafond est élue à l'unanimité au poste de Substitue à la déléguée au comité de parents.

### **5.6 Décision d'élection de substituts aux postes des membres du conseil d'établissement**

Tous les parents volontaires sont nommés substituts : Mme Rochon, M. Roy, M. Renaud, Mme Patton et Mme Guy.

### **5.7 Procédure de mise en candidature des substituts**

Aucun

### **5.8 Élections des substituts**

Les substituts nommés sont mesdames :

## **6. Formation d'un organisme de participation des parents**

### **6.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents**

À l'unanimité, les parents sont intéressés à avoir un OPP.

### **6.2 Règle de fonctionnement**

Mme Riendeau explique le but et le fonctionnement de l'OPP.

### **6.3 Procédure de mise en candidatures**

Aucun volontaire n'a été refusé.

### **6.4 Élection des parents au besoin**

Les personnes élues sont mesdames :

## **7. Levée de l'assemblée**

Fin de la rencontre à 19 H 20

**Nom de la secrétaire de la rencontre :** Mélanie Auger

---

Marc Burbridge, président  
Conseil d'établissement

---

Valérie Gagné, directrice  
École de l'Odysée